

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-3022

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 23

À l’alinéa 50, substituer au mot :

« représentant »,

le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.